

POUR CONTINUER A RECEVOIR LA TNT

« Le 6 novembre 2018, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Cette opération technique aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 6 novembre 2018.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire , à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT.

Pour vous aider dans cette démarche, des outils de communications sont mis à votre disposition et sont téléchargeables sur le site : www.recevoirlatnt.fr : des brochures, vidéos « tutoriels » , infographies et module d'autodiagnostic sont disponibles permettant aux téléspectateurs de connaître précisément la date des réaménagements sur la commune.

*Pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet, l'ANFR met également à disposition son centre d'appel, le **0970 818 818** (appel non surtaxé). »*